

www.e-rara.ch

Voyage pittoresque autour du monde

Dumont d'Urville, Jules-Sébastien-César

A Paris, MDCCCXXXIV [1834]

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 6081

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-23445>

Chapitre XXIV. Malaisie. - Iles Moluques.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

tion. Les peuples de ces îles, qu'on nommait Boughis, comptaient les années par les règnes de leurs princes. Suivant eux, et d'après la chronologie historique qu'ils suivent encore, trente-neuf rois ont régné à Goa-Macassar depuis l'origine de la dynastie actuelle jusqu'en 1809. Ce royaume, en mettant à treize ans la moyenne d'un règne, n'aurait donc que cinq cents neuf ans d'existence, et aurait commencé vers 1302 de notre ère. En 1610, les Macassaris, devenus mahométans et animés de l'esprit de conquête, forcèrent les peuples de Boni et de Wadjou à adopter leurs croyances. En 1640, Lamaderama, roi de Boni, ayant persécuté ses sujets pour les convertir, ceux-ci appelèrent les Macassaris, qui vainquirent le roi de Boni et gardèrent ses États sous leur vasselage. Dès lors leurs triomphes continuant, les Macassaris soumièrent encore Sumbawa en 1650, Xoulla et Bouton en 1655, et ruinèrent sur cette dernière île l'établissement hollandais. Leurs succès durèrent jusqu'au jour où l'amiral Speelman rencontra leur flotte de sept cents navires montée par 20,000 hommes, et l'anéantit. De cette époque date la puissance des Hollandais. Elle remonte à 1672, et au règne du rajah Palaka, empereur de Macassar.

CHAPITRE XXIV.

MALAISIE. — ILES MOLUQUES.

Le Siva, capitaine Norbott, était un joli brick de guerre, comme les Hollandais en ont dans ces parages pour le service de leurs colonies. Parti le 24 août de Manado, il doubla, par une jolie brise de terre, les îles qui terminent Célèbes au N. E. ; puis, quand il se trouva à une hauteur suffisante, il prit la bordée du sud qui devait le conduire à Ternate. Cette traversée sur une mer unie, par un beau ciel et une brise favorable, avec un excellent voilier, se passa sans incident remarquable. Le 27, *le Siva* mouillait sur la rade de Ternate, ayant en vue sa jumelle, l'île de Tidor.

TERNATE et TIDOR sa sœur, quoique petites îles l'une et l'autre, sont les points les plus importants du groupe Guilolo, connu sous le nom de *Moluques propres*. Toutes les deux sont surmontées de sommets coniques élevés de 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et offrant entre eux une grande analogie. Quelques petites îles, comme Banjan, Motir qu'un ancien voyageur nomme l'île de la Volupté, Batchian et Makian qui a un cratère ouvert le long des flancs d'une montagne, sont des annexes de ces deux îles ;

leurs sultans ont même des colonies vassales sur la grande île de Guilolo.

Située par 0° 52' de lat. sept. et 125° 12' de long. à l'E. de Paris, Ternate a dix lieues de tour. Elle appartient à un sultan mahométan dont le magnifique *dalem* (palais) est bâti entre la ville et le fort néerlandais d'Orange. Ce sultan, que des traités politiques et commerciaux lient à la Hollande, s'était résigné, dans les temps de monopole, à l'extirpation de tous les arbres à épices, mesure désastreuse et absurde que le baron Van-der-Capellen a fait cesser depuis peu. Aujourd'hui, le monopole a fait place au régime du tarif. On paie aux cultivateurs de Ternate et de Tidor dix sous pour une livre de clous, douze sous pour une livre de macis, huit sous pour une livre de muscade.

Bâtie en amphithéâtre sur les bords de la mer, Ternate est une jolie ville peuplée d'environ 5,000 ames. Le sol de cette île fertile et bon comporte toutes les cultures intertropicales. Tout l'intérieur est peuplé d'habitans tranquilles et doux, indolens parce qu'ils ont peu de besoins et que rien ne stimule leur paresse. Les insulaires de Motir fabriquent d'assez jolies poteries qu'ils exportent sur toutes les îles environnantes. De tout temps, Ternate a été considéré par les Hollandais comme un poste très-essentiel, tantôt sous le point de vue commercial, tantôt sous le point de vue militaire. C'est l'une des frontières de la Malaisie néerlandaise. Aussi, attaqué à diverses reprises pendant la dernière guerre, le poste se défendit-il vigoureusement. Comme marché d'échanges, Ternate offrirait une foule d'avantages, si on savait mieux en apprécier l'importance. L'administration néerlandaise y est composée d'un résident assisté d'un secrétaire et de deux employés. On y compte aussi une magistrature, un conseil de justice et une chambre des orphelins.

TIDOR, plus peuplée encore que Ternate, avec une ville du même nom, obéit comme sa voisine à un sultan vassal des Hollandais. Le sol, les cultures y sont à peu près les mêmes.

Ces deux sultans ont, comme on l'a dit, l'un et l'autre un pied à terre sur la grande île de Guilolo, la plus vaste des Moluques, reproduisant en petit dans sa forme les quatre péninsules de Célèbes, avec ses grands golfes tournés également du côté de l'E. La partie centrale de l'île obéit à des chefs indépendans. BITJOLIE est la partie soumise au sultan de Ternate ; GALELA, celle qui dépend du sultan de Tidor. L'une et l'autre ont aujourd'hui des résidens hollandais.

Parmi les autres îles qui appartiennent aux



3. Coupang sur Timor.



4. Cimetière Malais à Coupang.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately two columns and is too light to transcribe accurately.

Moluques propres, il faut citer MOTIR, MAKIAN, BATCHIAN, dont il a été question; puis les dépendances de cette dernière, Typa, Mya, Mandolly, Tawally et Dammer; enfin Ceramlaut et Goram qui semblent former encore une principauté indépendante. La GRANDE-ObY, vassale de Batchian; Mysol, vassale de Tidor; Popo avec son annexe du groupe Bo; MORTAY, l'une des plus vastes de cet archipel, mais presque dépeuplée, et vassale du sultan de Ternate; SALIBABO, groupe partagé entre plusieurs chefs et comportant les îles de Tolury, Salibabo et Kabroang; enfin MENGIS, formé de trois îles Namusa, Karotta et Karkarang, qui semblent plutôt tenir aux Philippines qu'aux Moluques, puisqu'elles reconnaissent le patronage du sultan de Mindanao.

Le *Siva* ne séjourna que quelques heures à Ternate pour y prendre des dépêches du Résident. Il reconnut tour à tour les sommets de Tawally, de Xoulla-Mangola, de Xoulla-Bessy. A la hauteur de cette dernière île, un koro-koro passa à quelques encablures du brick. Deux ou trois individus en costume malais, debout sur la plate-forme, semblaient donner des ordres à une foule d'hommes nus au corps bronzé, à la chevelure buissonneuse, pauvres journaliers qui s'épuaient à agir sur les pagaies. Sur l'avant et sur l'arrière flottaient des pavillons bleus avec un triangle rouge entouré de figures bleues semblables aux carreaux des jeux de cartes. Dans l'intérieur du triangle étaient encore trois ou quatre de ces carreaux. Enfin sur le milieu du koro-koro flottait un troisième pavillon blanc beaucoup plus grand que les autres, et portant vers le centre une sorte de double coutelas dont les tranchans se regardaient. C'était sans doute les armoiries du rajah (le double *parang*, nom du couperet parmi ces peuples). Pour charmer les ennuis du maître et pour animer les rameurs, la navigation se faisait aux sons des tam-tams et des goum-goums.

Dans la journée du 31 août, le *Siva* parut devant le détroit de Bourou, gouverna sur la pointe Rouba, et laissa tomber l'ancre dans la baie de Caëli, par trente brasses, devant le fort Défense. Le canot du brick ayant été mis à la mer, je m'y embarquai, et accompagnai chez le Résident le capitaine Norbott, qui déjà s'intéressait à moi, et dont je m'étais fait un ami. Le Résident, M. Jansens, nous reçut fort bien, et nous passâmes à terre quelques heures. La maison du Résident, couverte en chaume, et composée d'un simple rez-de-chaussée, avait une espèce de galerie extérieure, sous laquelle on se

trouvait à l'abri du soleil (Pl. XXIII — 1). Un jardin richement planté continuait cette habitation. Non loin de là se trouvaient quatre à cinq mosquées d'un style moins simple, surmontées de pyramides quadrangulaires avec deux toitures l'une au-dessus de l'autre: une espèce de frise régnait tout autour, et un perron de six ou sept marches conduisait dans l'intérieur de la mosquée. Sur le sommet d'un cône aigu était un ornement en forme d'olive (Pl. XXIII — 3).

Caëli offre une suite de jolis points de vue. La rade est vaste et belle, pouvant contenir des escadres, quoiqu'à peine quelques caboteurs viennent de temps à autre y mouiller. Le fort Défense, en assez bon état, commande la rade. Situé au centre, il a, à sa droite et à sa gauche, les cases de bambou qu'occupent les Malais. Grand et assez peuplé, ce village forme ainsi un demi-cercle d'habitations, coupé çà et là de ruisseaux, et ombragé de magnifiques aréquiers, l'un des arbres les plus élégans des Tropiques. Les montagnes qui couronnent Caëli sont assez reculées dans les terres pour qu'on puisse facilement pénétrer dans la campagne. En suivant un sentier qui longe la droite du fort, on peut marcher pendant une lieue sous une allée de jacquiers, d'arbres à pain et d'autres grands végétaux d'une hauteur prodigieuse. Les perroquets volent dans ces forêts par troupes éclatantes et nombreuses. L'île, dont le nom malais *Bourou* signifie *oiseau*, a des oiseaux de toutes les grosseurs et de toutes les sortes. On y cite surtout le lori, si recherché par nos amateurs d'objets d'histoire naturelle à cause de la variété et du lustre de ses nuances, oiseau frêle, oiseau délicat, qu'on ne réussit pas à acclimater sous nos latitudes froides. Les habitans de Bourou en élèvent pourtant qu'ils font passer à Amboine et à Java. Les volailles sont très-communes dans l'île, et les œufs presque pour rien. Ce bon marché vient du faux calcul des Hollandais, qui interdisent aux pavillons étrangers l'abord de leurs possessions dans les Moluques. Dans les jours où régnait le monopole, quand on craignait que la perspective d'un débouché maritime ne donnât la pensée de cultures défendues, cette précaution, toujours absurde, pouvait être utile; mais aujourd'hui que l'interdiction semble avoir cessé, et que la Hollande paraît revenir aux errements d'une meilleure économie coloniale, à quoi bon maintenir cette espèce de blocus qui laisse une contrée fertile sans écoulement pour les produits de son sol?

Pendant notre court séjour, le résident voulut nous procurer le spectacle de quelques fêtes.

Le divertissement principal fut une danse guerrière exécutée sur la place de Caïeli par des insulaires d'Amblou, île voisine de Bourou et son anexe. Des deux champions, l'un, nu jusqu'à la ceinture, n'avait qu'une espèce de caleçon collant et court comme celui de nos baigneurs, avec une simple calotte sur la tête; l'autre avait un pagne descendant de la ceinture jusqu'au dessous du genou, une camisole ouverte et une calotte surmontée d'un ornement en métal (Pl. XXIII — 2). L'un et l'autre, armés de boucliers et d'une espèce de sabre, portaient et paraient des coups, pendant qu'un musicien, frappant sur un goum-goum, semblait les exciter et régler la mesure du combat. Cette lutte avait lieu au milieu des rires de l'assemblée; car les champions accompagnaient leurs mouvements des gestes les plus comiques et de la plus expressive pantomime. Après cette danse des insulaires d'Amblou, vinrent des danses nationales des Malais, des Papous et des Harfours. Un enfant que M. Jansens, le Résident, avait eu d'une femme malaise, se distingua dans ces exercices. Ces danses, par leur caractère et leurs détails, rappelaient à nos yeux leur double origine, asiatique et polynésienne, comme le pays lui-même.

L'île de Bourou, très-haute et très-acore, s'élève du milieu de la mer des Moluques comme une muraille. Montueuse et inégale, elle est, à l'intérieur, peuplée d'Harfours moins souples et moins doux que ceux de Manado. Accoutumés dès l'enfance aux jeux guerriers, ces indigènes ne se sont jamais livrés qu'avec défiance aux avances des Hollandais. Ils n'attaquent, sans doute, ni le poste littoral, ni le château qui le défend; mais plus d'un poste isolé de la garnison a eu à souffrir de leurs agressions. La population de la côte se compose de Malais et de Chinois assez misérables. Les Malais professent le mahométisme, hantent les mosquées, ont des imans qui les prêchent et pratiquent la circoncision. Les sépultures sont placées d'ordinaire dans quelque site agreste et reculé; là s'élèvent des tombeaux en bois que le climat humide a bientôt rongés. A Bourou, comme dans tous les pays mahométans, les femmes se montrent très-réservées et fuient l'approche des hommes. Avec des traits agréables, des cheveux longs, noirs et soyeux, des yeux vifs, des pieds et des mains d'une forme délicate, elles ont encore un certain goût et une certaine coquetterie dans leur costume. Une jupe et un manteau d'étoffe, telles en sont les pièces essentielles. Elles aiment les ornemens et les colliers. Sans la hideuse habitude du

bétel, qui noircit leurs dents et donne à leurs lèvres une teinte sanguinolente, les femmes de Bourou seraient d'assez belles créatures.

Parmi les habitans, les plus pauvres s'adonnent à la pêche; les plus riches élèvent des bœufs javanais de petite taille, qu'on exporte ensuite pour Amboine où ils sont consommés. L'île Bourou nourrit encore d'autres bœufs à l'état sauvage, des sangliers, des cerfs, des buffles et des babiroussas. Des serpens communs et venimeux infestent les bois de l'intérieur, où se rencontrent de belles essences d'ébénier vert, du cayou-pouti des Malais dont les feuilles donnent le cajepout, de bois de fer et de tek. Sans doute, dans ces sombres profondeurs, le girofler et le muscadier croissent, depuis des siècles, malgré l'interdit hollandais. L'air de Bourou est très-humide: la mousse y tapisse les arbres et forme autour des fontaines et des ruisseaux une margelle de verdure. La nature y est luxuriante comme dans toutes les contrées équatoriales, belle avec ces reflets de pourpre et d'or que le soleil y verse.

Le Siva ne s'arrêtait pas long-temps sur la même rade. Par sa destination, ce brick était une espèce d'estafette entre les îles de la Sonde et les Moluques, stationnant à peine sur chaque échelle secondaire pendant tout le temps voulu pour remettre et recevoir des dépêches. Cette mission étant remplie auprès des résidens de Caïeli, il remit à la voile le 1^{er} septembre. Nous doublâmes la pointe Pela, et louvoyâmes dans le détroit contre les vents de S. S. E. et de S. Parvenu le soir à la hauteur de la petite île Amblou, satellite de la grande île, nous prîmes le bord à l'E., serrant le vent autant que possible pour attaquer la rade d'Amboine. Contrarié par les vents, *le Siva* ne se présenta à l'entrée de la baie que le 4 septembre. A huit heures du matin, nous avions déjà rangé, à une demi-encâblure de distance, les rochers de Noessa-Niva, après quoi le capitaine Norbott fit gouverner sur le fort Vittoria. A ce moment l'île presque tout entière d'Amboine s'épanouissait devant nous, envoyant jusqu'au large les parfums de ses giroflers. Sur la plage toute verte et basse, se groupaient les maisons, les cases, qui semblaient aller s'adosser à un morne élevé sur lequel les habitations étaient plus rares et les plantations plus clairsemées (Pl. XXIII — 4). Le fort, avec son pavillon au haut d'un mât et les embrasures de ses bouches à feu; la rade en fer à cheval, peuplée de navires à l'ancre, de pirogues, de korokoros en mouvement; la ville encadrée dans ce

paysage, et, dans le lointain, les monts de l'île Ceram qui bornent l'horizon; tel est le premier aspect qu'offre l'île d'Amboine au navigateur qui arrive du large. Sa configuration géographique ajoute quelque chose de singulier à son aspect; car, bien que longue de vingt lieues, Amboine est coupée en deux péninsules à peu près égales par une vaste baie qui l'échancre et lui donne la forme d'un fer à cheval. Cette circonstance divise l'île en deux portions si distinctes que les Hollandais ont affecté un nom à chacune d'elles : Hitou et Leytimor, séparées par une langue de terre qui n'a tout au plus qu'une demi-lieue de large. Ainsi la mer pénétrant dans ce vaste demi-cercle y forme deux baies, bonnes, l'une et l'autre, pour l'ancrage des plus gros navires. C'est devant la plus grande de ces baies, ou baie du midi, que les Portugais avaient bâti le fort Vittoria, où se loge encore aujourd'hui la garnison hollandaise. La ville est à une centaine de toises dans l'intérieur.

Un canot du gouverneur, qui venait d'accoster le *Siva*, nous conduisit à terre. Comme le capitaine Norbott était obligé de partir à l'instant même pour Batou-Gadja, résidence du gouverneur, les officiers du bord s'offrirent à me servir de guides dans une promenade au sein de la ville. Une fois cette tournée faite, nous devons nous diriger nous-mêmes à Batou-Gadja, où nous étions invités à dîner.

Notre première halte eut lieu dans le fort, ouvrage de médiocre défense, bâti par les Portugais et tombant en ruines. La garnison ordinaire s'y compose de sept cents hommes environ, dont la milice indigène forme la plus grande partie. Plus tard, sur la place d'Armes, située dans la ville même, nous eûmes l'occasion d'en passer une partie en revue. Dans un coin de l'enceinte, les plus exercées de ces troupes se formaient par pelotons, simulaient des feux, et exécutaient des manœuvres; tandis que, dans un autre angle, les conscrits indigènes s'exerçaient, devant un officier instructeur, au maniement des armes (Pl. XXIV — 4). Ces troupes étaient bien habillées et proprement tenues; mais composées de recrues du pays, et comptant à peine une quarantaine d'Européens dans leurs rangs, elles feraient sans doute triste figure si elles avaient à se mesurer contre des troupes anglaises ou françaises.

Non loin du fort, et en gravissant la hauteur, nous pûmes déjà voir quelques types des beautés malaises. Auprès d'une fontaine sortant du rocher, était une jeune fille, qui venait remplir ses deux bardaques. Sans chapeau, les cheveux

relevés sur le sommet de la tête, vêtue d'une robe à manches qui la couvrait comme une blouse de femme, du cou jusqu'à la cheville, avec des pattes élevés comme j'en avais déjà vu à Sincapour, faits d'une simple semelle de bois, et retenus par un petit tolet qui s'engageait entre les doigts du pied, cette jeune fille était vraiment jolie, svelte et gracieuse. Près d'elle, était un milicien en petit uniforme, pieds nus et la casquette sur la tête. Un jeune Malais, posé derrière la fontaine, complétait le groupe (Pl. XXIV — 1).

Nous continuâmes notre chemin vers la ville, par une allée de fort beaux arbres, que bordent de jolies habitations à l'européenne. Amboine s'étend dans la plaine en demi-lune, dont le centre est occupé par le quartier des Européens. De grands édifices, des maisons entourées de galeries somptueuses et vastes, des rues droites, larges, aérées, des jardins plantés de beaux arbres, voilà ce que nous offrit cette partie opulente et privilégiée de la ville.

Le quartier des Malais couvre un espace considérable. S'il a un aspect moins riche, il offre, en revanche, beaucoup plus de parties pittoresques et de beautés naturelles. On y trouve, à chaque pas, délicieusement groupées, des cases en bambous, des murailles en sagoutier, au milieu de portiques élégans et de palmiers qui s'inclinent comme pour ombrager de fort jolies mosquées. Ce quartier malais est occupé par la race la plus pauvre de ce comptoir, par les hommes de peine des Européens et des Chinois, leurs maîtres par la force ou par l'intelligence. Dans toute cette étendue, règnent, dans les rez-de-chaussée des cases, de chétives boutiques, où sont exposés de petits poissons du pays, ou des fruits du territoire. L'occupation principale des Malais est la pêche. Leurs pirogues, chargées de filets, couvrent la rade dans le jour, et vont à la pêche au bruit du tam-tam, sans lequel les rameurs n'auraient sans doute pas d'énergie. Le soir encore, la rade s'illumine des feux des bateaux pêcheurs.

Le troisième et dernier quartier d'Amboine est le quartier chinois. Là, ces marchands nomades ont fondé une colonie, comme à Sincapour, à Manille, à Batavia, comme ils le feront partout où il y aura de l'or à gagner; car les Chinois sont les Israélites de l'Orient. Ceux que j'y vis ne différaient en rien de ceux que j'avais vus : même activité, même entente des affaires, même propreté dans l'étalage des marchandises, même ordre dans leurs maisons silencieuses, où les femmes restent cloîtrées. Ce qui me frappa le plus, ce fut le *campong* ou

bazar. C'était l'heure où les habitans d'Amboine venaient s'y approvisionner de toutes les choses utiles à la consommation journalière. Là, se vendent les plus beaux fruits, les plus beaux poissons, la meilleure viande de boucherie. On y trouve aussi des étoffes, des objets de luxe de Chine et d'Europe, des parasols, des laques, du thé, des tripangs, du poisson salé. Rien ne saurait donner une idée du mouvement qui règne sous cette halle, vaste hangar que supportent une vingtaine de grands poteaux, et dont la toiture est recouverte de chaume. Des officiers hollandais s'y croisent avec les pêcheurs malais; des douaniers chinois, apostés par le gouverneur, y exercent une active surveillance, tandis que toute cette foule d'indigènes se heurte, se croise, parle, se querelle et tourbillonne dans l'enceinte (Pl. XXIV — 2). La nuit venue, ce bazar ne perd rien de son activité; c'est au contraire l'instant où, de préférence, les marchands s'y rassemblent. Ils y restent jusqu'à neuf heures. Chaque boutique s'éclaire d'une ou deux torches de résine, faites de *dammer*, et enveloppées dans des feuilles de sagouer, éclairage qui donne peu de fumée, et dont les frais sont minimes.

Ainsi des Européens, des Malais et des Chinois, voilà de quoi se compose la population d'Amboine. Ces trois races distinctes habitent dans la même ville sans presque se mêler, si ce n'est quelques mariages de Chinois et de Malais, quelques croisemens d'Européens et de jolies filles malaises. Malgré ce contraste de mœurs, d'origine et de religions, Amboine est une ville calme et facile à gouverner. Tout est prévu, tout est réglé pour cette population de 10,000 âmes; le flegme paternel des Hollandais a fait la loi, il faut la subir.

Quand nous sortîmes du campong, l'heure était déjà avancée, et nous avions à peine le temps d'arriver pour le dîner du gouverneur. La route de Batou-Gadja, palais de la résidence, est une magnifique promenade, tantôt bordée de massifs de sagoutiers, tantôt se prolongeant sous de beaux portiques de cocotiers et d'aréquieriers, ou semée, à droite et à gauche, de bocages peuplés d'oiseaux, de mangliers, de mangoustans, de litchis, de bilimbings, de lansas, de papayers, de bananiers, etc. Quoique nous eussions des palanquins et des chevaux à notre disposition, je fis ce chemin à pied, et nulle fête au monde ne pouvait être plus attrayante pour moi que cette promenade au milieu d'une nature si pleine de beautés élégantes et vivaces. C'était un

paysage oriental dans toute sa magnificence, un long jardin enchanté, comme une fée en ferait naître d'un coup de sa baguette. Ainsi émerveillé, j'arrivai à Batou-Gadja, résidence délicieuse, adossée à la montagne, entourée de frais jardins et coupée dans tous les sens d'eaux courantes et limpides. Batou-Gadja se compose de plusieurs bâtimens disposés autour d'une enceinte intérieure que domine un mât de pavillon; ici un vaste hangar à colonnades, galerie fraîche et aérée; plus loin le corps-de-logis qu'habite le gouverneur; plus loin encore les atténuances. Ça et là, comme moyens de communication, des ponts ont été jetés sur les petits ruisseaux qui traversent cette charmante villa (Pl. XXIV — 3).

Dans l'avenue, nous trouvâmes le capitaine Norbott qui nous attendait. Il nous présenta au gouverneur, homme affectueux et poli. Le repas fut gai, somptueux, d'un luxe à la fois européen et colonial. La propreté et l'abondance hollandaises en réglèrent les détails. Au dessert, je mangeai, pour la première fois, des durions et des ramboutans. Le premier de ces fruits, avec son goût d'ail très-prononcé, ne provoqua que mes répugnances; je trouvai le second fort bon et d'un goût assez semblable à celui du litchi. Les hommes chargés du service étaient des Malais, mais mieux costumés que ceux que nous avions rencontrés jusque-là; chaussés, coiffés de chapeaux ronds et non de turbans, avec les cheveux lisses et noués en queue.

Les jours suivans se passèrent en courses aux environs d'Amboine. Nous vîmes d'abord le jardin de la Compagnie qui offrait peu d'objets remarquables; puis le tombeau du célèbre naturaliste Rumphius, simple mausolée entouré du joli arbuste que l'on nomme *panax fruticosum*. Ensuite, nous nous engageâmes au sein de la campagne, l'une des plus belles et des plus riches que l'on puisse voir. Le premier arbre que nous remarquâmes fut le sagouer, dont les pédoncules, fraîchement coupés, distillent une liqueur agréable que l'on recueille au moyen de morceaux de bambou. Chacun de ces arbres peut fournir par jour, et pendant plus de deux mois, de six à huit litres de liqueur. Pour empêcher sa fermentation, les habitans se servent du bois du *sonlonca*. Outre la liqueur, il résulte de cette sécrétion de l'arbre, une espèce de sucre noir que les Malais nomment *goula-itan* et qui se forme en pains cristallisés. Le sagouer fournit encore des filamens dont les naturels fabriquent de très-bonnes cordes. A la forme et à la couleur noire de ces filamens, on les prendrait pres-

Faint, illegible text in the upper section of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



Faint, illegible text in the lower section of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



1. Cavalier de Timor.



2. Combat simulé des Guerriers d'Amboine.

de Sanson del.

VOYAGE

que pour des crins de chevaux. Enfin, les jeunes fruits du sagouer, préparés avec du sucre, font une confiture excellente.

Plus loin, nous vîmes un sagoutier qu'exploitait un indigène. Cet arbre, épais d'un demi-mètre, avait été abattu depuis peu, et ouvert dans toute sa longueur. Le sagou était déjà retiré en partie. Ce palmier fournit à peu près autant de sagou dans le haut de sa tige que près de sa racine. Son tronc est rempli d'une fécule qui est traversée, dans toute la longueur du tronc, de fibres ligneuses. Quand on a retiré le sagou de l'arbre, on le broie, puis on le renferme dans des sacs faits d'une espèce de canevas, formé des pétioles du cocotier. On jette sur ces sacs, à plusieurs reprises, de l'eau qui entraîne la fécule, tandis que cette espèce de tamis retient en partie les fibres ligneuses. L'eau, chargée de fécule, est reçue dans des auges successives, jusqu'à ce que toute la partie ligneuse ait été purgée.

D'autres végétaux curieux attirèrent notre attention. Nous remarquâmes tour à tour l'*eleo-carpus monogynus*, couvert jusque dans ses branches inférieures de fleurs élégamment découpées; plusieurs plantes de la famille des orchidées; des araelis, désignées sous le nom de *cussonia thyrsiflora*; une *begonia*, remarquable par la petitesse de ses parties; des bouquets entiers d'*agave vivipara*; des mélastomes à trois nervures principales; le *canarium commune*; le *nam-nam* des Malais (*cynometra cauliflora*), dont le goût acide approche de celui d'une pomme à cidre; le palmier *nipa*, dont les folioles servent à recouvrir les cases; le *scævola lobelia*, arbuste qui aime les grèves; l'*heritiera*; le *laurus culilaban*, qui fournit une huile aromatique très-recherchée; l'acanthé à feuilles de houx; l'*Perythrina corallodendron*; le *pandanus odoratissima*, dont les fruits sphériques font ployer les branches; l'*eugenia malauensis*, l'*averrhoa carambola* au fruit acide; l'*anona muricata*; le *jatropha curcas*, qui forme de bonnes palissades; le roucou; le bel arbuste *abroma angusta*; puis, dans quelques jardins, le bois de la Chine, la carmanthine panachée et le tournesol bigarré, plantes toutes remarquables par la beauté de leurs fleurs et de leurs feuillages.

Parmi les animaux, nous remarquâmes un lézard volant, joli animal qui, étendant ses deux membres en forme d'ailes, se soutient dans l'air pendant quelques instans: le *lacerta amboinensis*, animal aux couleurs changeantes comme le caméléon, et passant parfois du vert au brun foncé; le *papilio Agamemnon*, aux ailes magni-

fiques; enfin, le *cancer caminus*, espèce d'écrevisse très-commune dans les rivières qui baignent la campagne.

Les naturels qui peuplent les environs d'Amboine sont des Malais mélangés sans doute avec les premiers indigènes. Nous entrâmes dans une de leurs cases, composée simplement de tiges de bambou rapprochées les unes des autres, et recouvertes de feuilles de sagoutier. Trois femmes se trouvaient dans cette pauvre demeure, et leur premier mouvement, à notre aspect, fut un sentiment d'effroi. Nous demandâmes à acheter quelques objets; mais on ne nous répondit d'abord que par des refus constants. *Trada! trada!* rien! rien! disaient ces femmes; et sans doute, cette défiance de leur part venait de la mauvaise réputation que les Européens s'étaient faite dans ces villages. A peine, en effet, eûmes-nous offert quelques bagatelles à la maîtresse du logis, que nous obtinmes au-delà de ce que nous avions demandé. On nous servit des patates, des ignames, avec du vin de sagouer légèrement fermenté. Des trois femmes qui étaient là, une seule était déjà d'un âge mûr; c'était la maîtresse du logis: les deux autres, ses enfans sans doute, étaient jeunes, jolies, bien prises dans leur taille, à demi-nues, et laissant deviner une grande perfection de formes. Elles n'avaient, en effet, qu'une simple chemise, tombant jusqu'à mi-jambe, et fixée autour des reins par une ceinture. Quant aux hommes qui survinrent, un simple caleçon, semblable au langouti des nègres, servait à cacher leurs parties naturelles. Ils sont doux, sobres, industrieux, quoique indolens. Leurs cases sont presque tout entières le produit du sagoutier. La toiture, comme les parois, était garnie des folioles de cet arbre. Les deux côtés du toit étaient inclinés d'un angle de quarante-cinq degrés, et une partie formait, vers l'entrée de la case, un petit hangar, destiné à prendre le frais et à serrer les alimens. A l'intérieur, pour tous lits, on ne voyait que des treillages en bâtons écartés de trois pouces l'un de l'autre. Au-dessous étaient déposés une portion des ustensiles du ménage, consistant en trois pots de terre de leur fabrique, quelques bouteilles achetées aux Européens, des cuillères taillées dans de grandes coquilles qui sont communes à Amboine, une pioche, et un couteau de la forme d'un couperet.

En quittant cette case pour retourner vers Amboine, nous vîmes au pied de la montagne deux phalangers courant avec la plus grande rapidité. Plus loin, nos guides nous mon-

trèrent un *mate*, monument votif et funéraire sacré pour les naturels. Ces matés sont ordinairement de petits hangars surmontés d'un toit d'environ deux pieds d'élévation, couverts des folioles du nipa, et soutenus par quatre pieds de bambou. Du milieu de ce toit pendait un tronçon de bambou attaché à une corde et couvert d'une moitié de coco. C'était là qu'on avait enfoncé, nous dit-on, quelques effets du naturel qui y était enterré. Coco, bambou, poteaux, toiture, tout était sacré, et ne devait pas même être profané par le contact.

A mesure que nous nous rapprochions de la ville, les plantations de muscadiers et de girofliers devenaient plus importantes. Les plus grands parmi les muscadiers n'avaient guère plus de vingt pieds; l'arbre s'élève parfois jusqu'à la hauteur des plus hauts poivriers. Les feuilles sont alternes et ovales, courtement pétiolées, coriaces, glabres, d'un vert brillant en-dessus, blanchâtres et glauques à la surface inférieure. Cet arbre, qui a le port de l'oranger et du laurier, donne des fruits depuis l'âge de dix ans jusqu'à cent. Le giroflier croît à la hauteur de quarante pieds et étend au loin ses feuilles pointues. Ce sont les boutons à fleurs qui constituent l'épine, connue sous le nom de clou de girofle, dont la récolte se fait depuis novembre jusqu'en février. On trouve aussi à Amboine un giroflier sauvage qui diffère de l'autre par ses feuilles plus longues et son tronc plus élevé. Le muscadier sauvage croît aussi dans les îles de Banda.

A peu de distance de la ville, et dans un jardin qui l'avoisine, une musique étrange attira notre attention. Les sons en étaient justes et non sans quelque mélodie. Nous approchâmes pour voir de quel instrument ils sortaient. C'était un bambou de soixante pieds de haut que les naturels avaient fixé sur les bords de la mer dans une situation verticale. Entre chaque nœud se trouvait une fente d'un pouce environ de long, et toutes ces fentes formant comme autant d'embouchures rendaient un bruissement doux et plaintif quand le vent s'y introduisait. C'était la harpe éolienne des sauvages, et la musique qui en résultait vibrait comme celle de l'harmonica. On avait eu soin de pratiquer les trous en sens différens pour que la brise animât l'instrument de quelque côté qu'elle vint. Tout près de cette flûte naturelle, et comme pour lui servir d'accompagnement, un indigène jouait d'une sorte de violon à corde, composé aussi d'un tronçon de bambou garni à l'une de ses extrémités d'un parchemin comme un tambour. Trois filemens d'écorce de rotin tendus sur un chevalet

formaient les cordes de l'instrument; les plus éloignées donnaient l'accord de l'octave; celle du milieu, un accord de quinte avec la corde la plus distante. Le tout était mis en jeu avec une petite lame de cordes de bambou. Cet accompagnement, quoique monotone, semblait jeter en extase les naturels qui entouraient l'exécutant. Un autre de leurs instrumens de musique est une sorte de flûte à bec dont l'extrémité inférieure est terminée par deux branches divergentes percées de trous placés à des distances égales, d'où il résulte des notes à l'unisson.

Mes promenades aux environs d'Amboine me faisaient découvrir chaque jour de nouvelles beautés dans ce magnifique territoire. Situées sous une douce latitude, dans une atmosphère égale et salubre, Amboine est une des résidences favorisées des Moluques. Son soc rocailleux donne de la sève aux épices qui font sa richesse. Les flancs de ses montagnes sont d'une grande fertilité, ses plaines et ses grèves élèvent des cocotiers et des sagoutiers. Quoique moins cultivé, le riz y prospère; le café et l'indigo ont réussi dans toutes les expériences que l'on y a faites; le bois de cayou-pouti donne en abondance l'huile médicinale, connue sous le nom de cajepout. Mais de toutes ces richesses la plus grande est celle du giroflier (*caryophyllus aromaticus*), arbre précieux, qui a occasionné des guerres longues et sanglantes. Le monopole de la culture de ce végétal a coûté bien du sang à l'archipel, et les bénéfices qu'il a procurés à ses exploitans n'ont pas offert l'équivalent de ces cruels sacrifices. Les districts d'Amboine, de Harouko, de Larique, de Saparoua et de Hila, ont été plus spécialement affectés à la culture du giroflier: on les a subdivisés en cantons placés sous la surveillance de chefs natifs, qui prennent le titre de *radjas* ou *pattis*, mais plus communément encore celui d'*orang-kaïa*. Dans ces cantons, les parcs ou jardins nommés en malais *tanah-daté* et contenant une certaine quantité de girofliers, sont placés sous la garde des *orang-touas* (anciens), chefs subalternes qui exercent sur les plantations un droit de surveillance, dirigent l'entretien et président à la récolte qui dure deux ou trois mois. On assure que le produit moyen d'un giroflier s'élève à cinq ou six livres de clous, quoiqu'on en ait vu qui donnaient jusqu'à vingt-cinq livres. L'arbre lui-même est magnifique, avec ses branches courtes, ses feuilles oblongues et d'une couleur foncée. A quinze ans, le giroflier porte des fruits; il est dans toute sa force à vingt ans. Le clou, *tjinkéh* en malais, est d'abord d'un vert clair, ensuite jaune orange; puis il prend une

couleur foncée qui indique que la récolte peut se faire. Quand on veut garder des clous pour les semer, il faut les laisser un mois de plus sur l'arbre; pendant ce temps, la graine grossit, perd son odeur aromatique et tombe. Semée vingt-quatre heures après, elle germe et pousse des rejetons. Le giroflier se multiplie aussi au moyen de plants et de greffes. Année commune, la récolte des clous de girofle peut être évaluée de deux cent cinquante à trois cent mille livres. Dans de certaines années, cette quantité est surpassée de beaucoup; mais, en d'autres années, elle reste de beaucoup inférieure.

Amboine a été depuis plusieurs siècles le verger exclusif des girofliers, et ce n'est que depuis peu d'années qu'on y a permis la culture du muscadier. Des deux produits essentiels des *Iles aux Epices*, les Hollandais, catégorisant le monopole, en avaient affecté un à une île, l'autre à une autre, le giroflier à Amboine, le muscadier à Banda. Banda ne pouvait pas cultiver de giroffes, Amboine ne pouvait pas cultiver de muscades. Il y a plus : on envoyait sur toutes les îles circonvoisines des agens qui avaient l'ordre d'arracher tous les plants de girofliers et de muscadiers, de les raser et de punir de peines très-sévères les Malais et les Harfours qui oseraient se livrer en fraude à ces cultures privilégiées. On a mis des troupes sur pied, on a sonné le clairon de guerre, on a fait de longues et rudes campagnes, des croisières coûteuses, contre des végétaux. Le fer et le feu ont dévasté ces coteaux et ces plaines, afin que la terre ne produisit point au-delà de ce que voulaient les employés. A l'appui de ce calcul stérilisant, il a fallu encore bâtir des forts, entretenir des postes nombreux, payer des pensions aux princes indigènes. Ces actes de vandalisme économique ne restèrent pas circonscrits dans ces contrées lointaines, hors des regards de l'Europe. Quand le système de prohibition locale n'avait pas suffi pour amoindrir les récoltes, de telle sorte que la valeur des épices se maintint à la hauteur des tarifs de la Compagnie, on organisait à Amsterdam et à Hambourg de grands autodafés de canelle, muscades et giroffes, offrant ainsi d'autres victimes au démon du monopole et de la spéculation.

On va croire sans doute que ce système poursuivi avec une persévérance et des rigueurs inouïes a dû couvrir d'or ceux qui l'employaient. Bien au contraire. Jamais la Compagnie n'a pu vendre en Europe pour plus de deux millions de florins de clous de girofle, de noix de muscade et de macis, tandis que l'entretien des îles aux

Epices coûtait près de trois millions aux exportans privilégiés. Ainsi le monopole (une longue expérience le prouve) est une arme à deux tranchans, blessant ceux qui s'en servent autant que ceux qu'elle frappe. Depuis peu d'années, la Hollande semble être revenue à de plus saines applications d'économie commerciale. Le premier pas a été d'élargir le cercle des cultures et d'annuler des prohibitions ridicules. Peut-être arrivera-t-elle un jour au commerce libre des épices, qui gagnera beaucoup à être émancipé. Sur les rapports lumineux du baron Van-der-Capellen, le cabinet néerlandais a été saisi de la question depuis quelques années, et l'on n'en est plus qu'à calculer comment on conciliera l'ancien système avec le nouveau, et par quels erremens on ménagera une transition devenue urgente et nécessaire.

Amboine peut être regardé comme le chef-lieu des îles Moluques, dépendantes elles-mêmes du gouvernement général établi à Java. Le gouverneur d'Amboine a sous ses ordres plusieurs résidens et sous-résidens; à Ternate, à Banda, à Saparoua, à Hila, à Larique, à Bourou, à Ceram, à Manado, à Gorontalo. Sous les ordres du gouverneur des Moluques est un administrateur en chef (*hoofd administrateur*), chargé de la gestion générale de la colonie, et ayant sous ses ordres des employés assez faiblement salariés. Des tribunaux de justice existent dans toutes les résidences. Sous l'administrateur en chef et ses employés sont les *orang-kaïas*, chefs indigènes que les Hollandais choisissent de préférence parmi ceux qui se sont convertis au christianisme. Chacun de ces *orang-kaïas* surveille cent naturels. Une épée à poignée d'argent, don de la Compagnie, un costume noir européen, un chapeau tricorne et des souliers, distinguent ces hommes de leurs subordonnés. Leur place est un moyen de faire fortune, et ils en profitent. Le régime hollandais, à la fois paternel et fiscal, fournit matière à une foule d'abus dont les chefs malais et les collecteurs chinois savent merveilleusement tirer parti. Il en résulte que pressuré de toutes parts et sachant qu'il ne travaille que pour ses maîtres, l'Amboinois se laisse aller au découragement et à la nonchalance. Les indigènes parlent la langue malaise dont la prononciation est harmonieuse et douce. Ils usent du bétel presque du matin au soir, ainsi que d'un extrait de plantes amères, connu sous le nom de *gamber*. Ils vivent de poisson, de viande et de légumes. La population générale du pays peut s'élever de 45 à 50,000 âmes, dont 2,000 environ sont Européens, le reste Malais ou Chi-

nois. On y compte aussi quelques esclaves tirés pour la plupart de Macassar et de Ceram.

Cette dernière île n'est séparée de la côte d'Amboine que par un canal étroit. Après Guilolo, CERAM est la plus grande de toutes les Moluques ; elle est la plus grande du groupe d'Amboine. Une partie considérable de l'île dépend d'un sultan vassal des Hollandais. Le sultan actuel, radjah d'Ilolo, touche même à Amboine une pension pour qu'il ait à réprimer seul la piraterie qu'exercent sur ces côtes les korokoros des naturels. On a bâti à ce roitelet, sur la côte septentrionale, un fort, à l'aide duquel il domine ce rayon. Déjà cette mesure a amené des résultats favorables. Les ports principaux de Ceram sont Saway et Warou. Les Hollandais ont établi dernièrement un poste à Atiling, près de Saway. Les principaux chefs indigènes relèvent, les uns du gouverneur d'Amboine, les autres du résident de Banda. Suivant Forrest, Ceram a soixante-sept lieues de long sur treize à quatorze de large. Elle produit du sagou, des giroffes, malgré les interdictions hollandaises ; elle est couverte de magnifiques casuarinas. Des torrens coupent dans tous les sens une contrée toute montueuse, et sans les arbres qui, s'abaissant d'une cime à une autre, forment des ponts naturels, les communications intérieures seraient presque impossibles. Les sommets de ce système ont jusqu'à huit mille pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Des casoars habitent dans ces forêts profondes. A Ceram, comme à Célèbes, existe dans l'intérieur une race de Harfours ; mais, s'il faut croire au caractère féroce que lui attribuent les anciens voyageurs, nul autre rapport, si ce n'est celui du nom (hommes des terres), n'existe entre ces Harfours et les paisibles habitans du lac de Tondano. D'après Valentyn, les hommes vont nus, à l'exception d'une ceinture roulée autour des reins, avec des fleurs et des feuilles de palmier attachées sur la tête, les épaules et les genoux. Leur bouclier carré est incrusté d'ivoire, de coquillages et de nacre de perle. Parmi ces insulaires, les faveurs d'une jeune fille ne s'obtiennent qu'au prix de cinq ou six têtes d'ennemis. Pour conquérir de tels trophées, ils se tapissent dans les bois, se couvrent de mousse, se déguisent ainsi en arbres et en plantes buissonneuses, de manière à tromper l'imprudent qui se hasarde sous ces profondeurs. Ils surprennent ainsi l'ennemi, l'attaquent par derrière, lui coupent la tête et rentrent dans leur village au bruit des acclamations. Montanus, prédicateur hollandais, raconte qu'un chef d'Harfours, croyant lui don-

ner un spectacle intéressant, fit exécuter une danse guerrière, qui se termina par des coups d'épée sérieux, par du sang et des cadavres, et quand le pasteur conjura le roi de terminer cette boucherie : « Ce sont des esclaves, » dit-il.

Outre Amboine, Bourou et Ceram, le groupe d'Amboine comprend encore GORAM, l'un des points les plus avancés vers l'Orient où ait été porté le mahométisme ; HAROUKO, MANIPA, SAPAROUA et NUSSA-LAUT, soumis à la domination directe des Hollandais.

Reste encore le groupe de BANDA, l'un des plus importants et des plus riches de tout l'archipel des Moluques, groupe qu'on peut nommer la terre aux muscades. Les principales îles sont BANDA-NEIRA, la plus grande du groupe, et résidence du gouverneur hollandais ; ROSINGAIN, LONTHOIR et POULO-AIJ ; enfin, GOUNONG-API, qui n'a de remarquable que son volcan en activité. De ces îles, l'île Rosingain est la moins habitée, depuis qu'on y a ordonné les extirpations de muscadiers. On dit pourtant que des esclaves libérés s'y sont établis depuis peu, et lui ont donné quelque importance.

Mais les trois points essentiels sont Banda-Neira, Lonthoir et Poulou-Aij, îles qui forment, avec le Gounong-API, la belle et sûre rade de Banda, que défendent les forts de *Belgica* et de *Nassau* ; ceux de *Hollandia*, sur les hauteurs de Lonthoir. D'après les rapports des ingénieurs hollandais, cette position était inexpugnable, et cependant Banda s'est rendue aux Anglais. Le fort de Nassau, fondé par les Portugais, tombait en ruines, quand l'amiral Peter Willemsz Verhove laissa tomber l'ancre à Neira le 8 avril 1609, et le reconstruisit. Cet établissement ne s'acheva point toutefois sans une catastrophe : l'amiral et une partie de son équipage furent massacrés. Ce fut seulement en 1621 que le gouverneur général Koen, avec quelques troupes auxiliaires d'Amboine, parvint à réduire Banda et les îles adjacentes. Dans l'intervalle, le fort Belgica avait été construit. Informé d'abord, il fut réédifié sur un plan plus vaste par le brave amiral Speelman.

Banda doit sa fortune au privilège de l'exploitation des noix muscades (*boua-pala*) et macis (*kambong-pala*), exploitation chèrement payée par l'insalubrité du climat et par des tremblemens de terre épouvantables. En 1691, les ravages de l'éruption volcanique furent si grands, ils furent accompagnés par un tel soulèvement dans les eaux de la mer et de telles secousses dans la charpente de l'île, que la portion la plus aisée de la



3. Une Rue de Batavia.



4. Chef. Surinam.



population émigra pour Amboine, Ternate et Macassar.

Le sol pierreux de Banda ne semble être propre spécialement qu'à la culture de la noix muscade et du macis, quoiqu'on trouve dans les parties boisées l'arbre de canari dont on tire une huile préférable à celle du cocotier, le sagou, les citronniers, les bambous, les cocotiers. Banda peut fournir annuellement 500,000 livres de noix muscade et 150,000 livres de macis. Ce dernier produit est l'enveloppe interne de la noix.

Nulle part le muscadier n'a encore pris de plus beaux développemens qu'à Banda. Il est vrai que l'arbre est long à croître et que les essais tentés sur les autres îles ne l'ont été que depuis peu. Quand la fleur du muscadier tombe, la noix se forme; elle grossit lentement, prenant la forme d'un abricot. Son écorce d'un vert jaunâtre s'écaille et s'entr'ouvre pour laisser voir la muscade recouverte de son macis d'une belle couleur rouge. Le produit annuel moyen d'un arbre est de cinq à six livres de noix; il en est pourtant qui portent de quinze à vingt livres. Ces noix, détachées de leur écorce verte et du macis, sont exposées sur des claies à la fumée dans les *kombaisen*, bâtimens destinés à cet usage, puis dépouillées de leur écorce intérieure pour être trempées dans de la chaux mélangée d'eau de mer. Cette préparation exige des soins infinis. Quant au macis, il doit être également séché, mais au soleil et au vent. Lorsque, pour accélérer l'opération, on se sert de claies à fumer, le macis prend une mauvaise couleur et suinte plus tard.

L'exploitation du muscadier à Banda diffère de celle du giroffier à Amboine. A Amboine ce sont des indigènes qui soignent ces cultures; à Banda ce sont des créoles nés d'Européens. Ici c'est le travail esclave; là le travail libre. Le contraste provient d'un fait très-ancien. En 1621, quand Banda-Neira et Lonthoir eurent été soumises par la force, la majeure partie des peuplades indigènes périt par les armes ou s'exila volontairement. Pour donner des bras à ce pays désert, la Compagnie colonisa le territoire, et le partagea gratuitement entre tous les Européens qui s'offraient pour l'exploiter. La seule charge pour les acceptans était la vente exclusive à la Compagnie des épices produites, et cela dans les termes d'un tarif stipulé. En revanche, la Compagnie attribuait plusieurs avantages aux colons. On divisa le territoire de Poulo-Aij en trente-un parcs de terre, celui de Lonthoir en trente-quatre parcs, et celui de Banda-Neira en trois parcs, cha-

cun de vingt-cinq *ames de terre*, c'est-à-dire formant l'étendue que vingt-cinq esclaves suffiraient à cultiver. On avait calculé à cette époque qu'un parc pouvait rendre à son propriétaire de 625 à 650 rixdalers. Quand cette concession eut été faite, les planteurs européens firent venir des esclaves et l'exploitation du muscadier commença.

Cet essai, il faut le dire, n'a pas été favorable au système de colonisation au moyen d'aliénation de terres. Loin que la pensée de la propriété fût un stimulant pour les Européens établis, ils laissèrent le soin de cette culture à leurs esclaves, n'y employant que les sujets les plus médiocres, et gardant les plus beaux, les plus robustes, pour le service de leurs maisons somptueuses. Aussi, à la suite de cette vie oisive et molle, presque tous les *perkeniers* (c'est le nom de ces planteurs) se sont peu à peu ruinés, grevant leurs terres d'hypothèques et dépensant dans six mois cinq ans de leurs revenus. En 1796, le passif de cette petite colonie s'élevait à 300,000 rixdalers, et ceux des colons qui étaient restés riches ne devaient qu'à la contrebande leurs scandaleuses fortunes. L'un de ces derniers, devenu millionnaire par ce moyen, ayant été traduit en justice et condamné aux travaux forcés, osa proposer à la Compagnie 100,000 florins pour être autorisé à porter une chaîne d'or au lieu d'une chaîne de fer.

Les dernières îles à citer de tout l'archipel des Moluques sont, dans la CHAÎNE SUD-OUEST, plusieurs petites îles, régies par des chefs vassaux des Hollandais, comme LETTI, MOA, l'une des plus considérables, qui fournit des moutons très-estimés; DAMMAR avec un volcan; BABBER, où les Hollandais avaient un poste; SERMATA, LACKAR, KISSIR, où se trouve un poste hollandais au milieu d'une population insociable; enfin, WETTER, la plus grande, mais mal peuplée, île qui semble plutôt tenir au système Sumbawa-Timor.

Dans la CHAÎNE DU SUD-EST, régie également par des chefs vassaux des Hollandais, sont les trois îles KEYS, fertiles en cocotiers et en orangers, peuplées d'une race malaise, dont quelques coutumes, comme le culte des fétiches, l'onction et l'embaumement des cadavres, font pressentir l'Océanie; LAARAT et TIMORLAUT, îles plus grandes qu'intéressantes, habitées par des tribus pacifiques et indolentes; enfin, le groupe ARROU, que quelques géographes rapportent à la Mélanésie, îles peuplées et fertiles, dans lesquelles les Hollandais comptent plusieurs établissemens.

Les îles Moluques ou *îles Royales*, du mot arabe *el melek* (roi), portent le caractère évident de terres volcaniques. L'aspect déchiré des îles, des pics énormes sortant tout-à-coup d'une mer profonde, des rochers bizarrement groupés et s'élançant à une grande hauteur; enfin, une foule de volcans, soit éteints, soit en activité, indiquent une contrée long-temps bouleversée, et qui a dû éprouver quelque cataclisme à une époque inappréciable.

L'histoire de cet archipel, avant que les Portugais y eussent abordé, a un caractère fabuleux qui doit provoquer la défiance. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1250, une colonie de Gilolo s'établit à Ternate, et y fonda une dynastie dont Chico fut le premier roi. Après lui, vinrent en 1277, le roi Poit; en 1298, Kalabata; en 1304, Komala, qui fut conquérant; en 1317, Panharanga-Malamo; en 1322, Sida-Aarif-Malamo; puis tour à tour Paji-Malamo, assassiné en 1332; Shah-Alem et quelques autres, jusqu'à Molomat-Chaya, qui soumit les îles Xoulla. En 1372, Komala-Poulou rétablit la succession directe violée avant lui; il devint le plus puissant roi des Moluques: puis vint, en 1432, Gasi-Bougouna II; et en 1465, Marhoun qui se fit mahométan. Dès cette époque, les Chinois, les Malais, les Javanais fréquentèrent Ternate, et y firent le commerce des épices. Zainaleldyn, en 1486, conquiert Bourou, Amboine et Ceram.

Vers cette époque, l'histoire des Moluques se mêle à l'histoire d'Albuquerque et des navigateurs portugais. Alphonse de Souza parcourt cet archipel; Garcia Henriques, Britto Galvan y abordent à leur tour. La reine régente de Ternate et le roi de Tidore se disputent l'honneur d'avoir dans leurs Etats un fort gardé par des Portugais. C'est la reine qui obtient la préférence. Pour la payer de ses sympathies, Britto, le chef de l'escadre portugaise, la destitue en 1527.

Plus tard, accusé de sorcellerie par son oncle, le jeune roi de Ternate se réfugia dans la citadelle, où il périt en cherchant à sauter par une fenêtre. Mais son peuple se refusa alors à approvisionner le fort, ce qui amena une collision. Le commandant de l'escadre portugaise, Menezes, s'empara des trois chefs, fit couper la main droite à deux d'entre eux, et livra le troisième à deux énormes chiens qui le dévorèrent. Cependant, exaspérés par ses vengeances, les naturels bloquèrent le fort et affamèrent la garnison. La chronique portugaise dit qu'il fallut, pour se tirer de là, vaincre 30,000 indigènes; puis, qu'à la suite de ce miraculeux triomphe, on envoya le roi de

Ternate dans l'Inde, pour le convertir au christianisme. Cette phase de succès ne dura pas long-temps: Auro, roi de Ternate, revenu de son voyage, ayant été assassiné par le gouverneur général Lopez de Merquito, le fils du mort, Baber, se retira dans les montagnes avec tous les indigènes; et en 1580, Bab-Ullah, roi de Ternate, parvint à expulser les Portugais, qui furent obligés de se réfugier sur Amboine, où, depuis un demi-siècle, saint François-Xavier avait commencé la prédication du christianisme.

Ce fut vers ce temps que les Hollandais parurent dans l'Inde sous la conduite de Peterboot, le premier gouverneur-général de Batavia. Tour à tour vainqueurs des Portugais et des Anglais vers 1620, ils s'établirent dans les Moluques et y organisèrent un système de colonisation, qui, malgré ses vices, résista aux siècles et sera à peine modifié de nos jours. Le roi de Ternate se vit contraint d'aller à Batavia, et d'y signer un traité par lequel il laissait arracher de son île les muscadiers et les girofliers. On en exigea autant du roi de Tidore. Le prix de ce sacrifice fut pour le premier une pension de 70,000 livres, et pour le second une pension de 13,000 livres.

Ainsi depuis l'époque où Etienne Verhaeye et le vice-amiral Jacques de Heemskerck conclurent leur premier traité avec les orang-kaïas, c'est-à-dire vers les premières années du dix-septième siècle, jusqu'à la fin du dix-huitième, les Hollandais gardèrent sous leur patronage incontesté les *Îles aux Épices* et distribuèrent à l'Europe, dans la mesure qui convenait à leurs intérêts marchands, ces produits dont elle était alors avide. Cette possession ne fut inquiétée pendant ces deux siècles que par quelques révoltes locales, que l'habileté des gouverneurs-généraux Both, Reinst, Koon et Van-Diemen sut étouffer par la force ou calmer par la persuasion. En 1796 survinrent des ennemis plus sérieux; les Anglais s'emparèrent, au nom du Stathouder, de toutes les Moluques, d'Amboine, de Banda, de Bourou. Ternate seule ne se rendit qu'en 1801. Dans les années que dura cette occupation, la digue élevée à grand-peine par le monopole hollandais fut rompue. Exploitant son privilège en sens inverse, la Compagnie anglaise des Indes-Orientales exporta de 1776 à 1798, 817,312 livres de clous de girofle, 93,742 livres de muscades et 46,730 livres de macis, sans comprendre dans ce chiffre aucune des exportations particulières. Les traités de 1814 et de 1815 ont rendu aux Hollandais, avec leurs possessions malaises, tous les comptoirs des Moluques. Quel que soit le génie de colonisation entreprenante qu'aient

montré les Anglais, ils n'ont pas cette persévérance, cette paternité flegmatique et sévère, cette expérience locale, ces habitudes de sage économie, qui rendaient possible aux Néerlandais la possession de ces groupes lointains, situés hors de la route de tous les vaisseaux. Les Moluques embarrassaient l'Angleterre; elles profiteront à la Hollande, si elle persiste dans la voie de réformes que l'habile Van-der-Capellen a ouverte le premier.

CHAPITRE XXV.

MALAISIE. — ILE TIMOR.

Le *Siva* quitta la rade d'Amboine le 10 septembre. Après avoir aperçu quelques-uns des écueils et des îlots bas dont cette mer est semée, il prolongea, le 15, l'île Timor, et mouilla le jour suivant dans sa baie principale, celle de Coupang, connue aussi sous le nom de Babao. C'est une vaste échancrure qui ne semble pas avoir moins de cinq à six lieues de profondeur sur trois ou quatre de large. Ouverte à l'O., elle n'est sûre que depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'octobre. A mesure qu'on pénètre dans l'intérieur de ce bassin, les terres grandissent et se dressent en amphithéâtre. On voit se développer peu à peu une ligne de côtes verdoyans, couverts de bruyères, d'où s'élancent des bouquets de magnifiques cocotiers. Le fort hollandais de Concordia avec son enceinte de murs, et sur la gauche le petit village malais partagé par une rivière, complètent ce tableau, dont les détails et l'ensemble satisfont le regard (Pl. XXVII — 3). Au milieu de la baie gît une île basse nommée Kea, entourée d'un récif; deux autres îles inhabitées comme la première, les îlots Ticour et Bourou, se trouvent à l'E. du cap Pacoula. On signale aussi, dans la partie S. E. de la baie, un large pâtre de corail connu des Malais sous le nom de *Meniki*.

Une demi-heure après notre arrivée, la yole du brick accostait le débarcadère du fort Concordia. Ce fort a du côté de la mer un rempart naturel de rochers, et, du côté de la terre, une enceinte qui le défend contre toutes les attaques des naturels. Mais la disposition du terrain le mettrait à la merci d'une descente de troupes bien disciplinées. A marée haute, on pourrait débarquer devant le fort même, dans une cale située à l'entrée de la rivière. A marée basse, il faut s'échouer sur la plage. Coupée en deux parties par la rivière qui la traverse, la bourgade malaise a pour communication d'un bord à l'autre un

pont de bois assez solidement construit. Le fort hollandais est à l'O. : le quartier chinois est à l'E. La bourgade se compose de deux cents maisons à peu près, jetées çà et là, sans ordre, sans plan régulier. Elles sont presque toutes construites en bois ou en bambous fendus, et se composent d'un simple rez-de-chaussée exhaussé de deux marches au-dessus du sol. L'intérieur de la bourgade est aussi vert que la campagne même. Des manguiers et d'énormes figuiers banniens forment au-dessus de chaque rue d'impénétrables voûtes de feuillage. Il en résulte pour les maisons qui les bordent une fraîcheur délicate, bienfait inappréciable dans cette zone équatoriale.

Nous avons deux jours pour visiter Timor. Notre brick-estafette laissait à peine le temps à ses passagers de respirer l'air des grèves. Il fallut se contenter de relever ce que Coupang et son littoral offraient de plus curieux, et se borner, pour le reste, aux descriptions qu'en ont tour à tour fait Péron, Hogendorp et Freycinet. Dès notre première course dans l'intérieur, nous dûmes regretter de n'avoir pas plus de temps à donner à un pays d'une végétation aussi belle. Les palmiers grandioses, les aréquiers annelés, avec leurs gracieux panaches, ne laissent voir le paysage que par éclaircies; mais ce qu'on en voyait se composait de sites ravissans et variés. Aux environs même de la bourgade, et sur une plaine plus découverte, nous aperçûmes le cimetière malais, composé de petits mausolées en pierres semblables aux *tumulus* romains. La forme de ces monumens funèbres semblait varier d'après l'importance du mort. Ici c'était une pyramide quadrangulaire tronquée par le haut, accompagnée d'une voûte intérieure et de quatre pyramidions sur les angles; là, une seule pierre tumulaire portait un anneau de fer scellé dans le milieu; plus loin paraissait une espèce de plate-forme composée de deux assises, et portant au sommet une sorte d'ornement en pierres recourbées sur les angles; ailleurs, une simple maisonnette avec une porte dans le centre révélait ses toits inclinés, tandis qu'isolé sur un tertre et occupant un large espace, s'offrait un massif carré en maçonnerie avec un luxe de contreforts pour lui donner une solidité plus grande (Pl. XXVII — 4).

Tous les environs de Coupang sont embellis de vergers et de jardins situés, pour la plupart, sur les bords de la rivière. C'est là que les riches bourgeois de Coupang se retirent pour se dérober aux chaleurs de la côte. Accueillis dans une de ces habitations, nous admirâmes long-temps